



VOLLÈGES, ÉGLISE SAINT-MARTIN

Les recherches archéologiques effectuées lors
de la rénovation de l'église en hiver 2005-2006

A. Antonini

Avril 2008

Vollèges, église Saint-Martin

Les recherches archéologiques effectuées lors de la
rénovation de l'église en hiver 2005-2006

A. Antonini

avril 2008

Table des matières

- I Rapport d'activités
 - Circonstances et déroulement des fouilles archéologiques
 - Les principales découvertes

- II Les églises
 - L'église romane et le premier cimetière
 - Le plan de l'église
 - Les aménagements intérieurs
 - Les tombes – vestiges d'un bâtiment plus ancien ?
 - Datation de l'église
 - L'église gothique
 - Etapas de mise en œuvre
 - Le plan
 - Datation
 - L'église baroque du XVIIe siècle
 - L'édifice
 - Transformations récentes
 - Bilan

- III Figures

- IV Annexes
 - Liste des unités de terrain (UT)
 - Liste des relevés de terrain
 - Liste des photos de terrain

I Rapport d'activités

Circonstances et déroulement des fouilles archéologiques

Lors de la dépose du sol de l'église en décembre 2005, une maçonnerie arasée de forme arrondie est apparue. Alerté par M. Jean-Claude Balet, en charge du dossier pour les Monuments historiques du Canton, le bureau TERA a été approché pour expertiser ces découvertes. En accord avec l'archéologue cantonal François Wiblé et la commune de Vollèges, notre bureau a été mandaté par le service des Bâtiments Monuments et Archéologie pour effectuer une intervention archéologique à l'intérieur de l'église afin de déterminer l'importance et l'étendue des vestiges menacés.

Les travaux archéologiques se sont limités au dégagement superficiel des vestiges affleurants et à une étude partielle des parois, dont la base avait dû être décrépée. Seul le secteur de la nef a été l'objet d'une intervention, la zone orientale étant encombrée par des matériaux entreposés. Un sondage a néanmoins pu être effectué dans le secteur du chœur pour vérifier l'existence d'un chevet plus ancien, de dimensions plus modestes. Des sondages dans la nef ont en outre permis d'observer la succession des occupations et la nature du substrat sous-jacent. Aucune fouille en profondeur n'a été effectuée.

Les travaux ont débuté le 22 décembre 2005 par le déblaiement de la caillasse servant de support au sol de l'église. Ce dégagement a été effectué à l'aide d'une petite pelleteuse sous surveillance archéologique. Du 4 au 16 janvier 2006, le décapage superficiel de la nef et le creusement des sondages ont été effectués. Les deux sondages ouverts contre les murs nord et sud de la nef ont permis de connaître la profondeur des anciennes maçonneries et la nature du terrain géologique, les trois autres de comprendre l'imbrication des différentes maçonneries. Les investigations archéologiques ont été achevées par le décapage d'une zone de 3 m² dans le chœur. L'emplacement de ce sondage a été choisi en fonction d'une anomalie repérée au pied de la paroi sud du chœur actuel.

Les vestiges dégagés ont été documentés par des relevés en plan, par des photos et par une description détaillée¹. Les travaux de terrain ont été exécutés sous la responsabilité de Marie-Paule Guex, archéologue, secondée par Müslüm Coban, fouilleur. Nous remercions ici tous les collaborateurs du bureau TERA qui ont participé aux fouilles et à la rédaction de ce rapport, en particulier Marie-Paule Guex pour ses notes préliminaires et les illustrations, Andreas Henzen pour la mise au net des dessins, Marianne de Morsier Moret pour la mise en page du rapport et Olivier Paccolat pour la relecture du texte.

Au cours des deux semaines de présence dans l'église, un grand nombre de visiteurs se sont intéressés aux travaux archéologiques et de restauration de l'église. Ces rencontres enrichissantes ont montré le grand intérêt de la population pour son passé. Avant de recouvrir les anciennes maçonneries, trois visites ont été organisées : la première, le lundi 16 janvier, pour le comité de restauration de l'église et les autorités de la commune de Vollèges, la deuxième, le mercredi 18 janvier, pour les habitants de la région. Ces deux visites ont été présentées par l'archéologue cantonal François Wiblé et la co-responsable du bureau TERA Alessandra Antonini. Le vendredi 20 janvier, Mme Hiroz, secrétaire du comité de restauration et historienne de l'art, a donné aux élèves du niveau primaire l'occasion de découvrir la fouille archéologique.

¹ Cf. les listes des unités de terrain (UT), des relevés et des photos joints en annexe.

Les principales découvertes

Le dégagement superficiel du sous-sol de l'église a permis la découverte des vestiges de deux églises qui ont précédé l'actuelle (**Fig. 1**, plan général). Le premier sanctuaire possède une petite nef rectangulaire avec une abside semi-circulaire orientée vers l'est, un plan fréquent à l'époque romane. Le deuxième, plus grand que le précédent, est doté d'un chœur rectangulaire très court et légèrement plus étroit que la nef, ainsi que d'un clocher-porche surmontant l'entrée occidentale. Cet édifice remonte à l'époque gothique ; le clocher a été intégré dans l'église actuelle à l'époque baroque. Le décapage sur l'emprise de la première église a permis de repérer une quinzaine de tombes. Sur la base des directives de l'Archéologie cantonale, ces sépultures ont été conservées intactes sous le nouveau sol et n'ont pas fait l'objet de fouilles.

Dans les sondages effectués à l'intérieur de l'église (profondeur 0,50 m), est apparu le substrat géologique : deux dépôts de laves torrentielles grossiers séparés par une couche de sable fin de couleur gris foncé (épaisseur 5 cm) (**Fig. 3**). Ces dépôts s'expliquent par l'emplacement du village de Vollèges sur le cône de déjection formé par les débordements du Merdenson, le torrent s'écoulant à l'est du village (**Fig. 2**). Le nom de cette rivière est d'ailleurs éloquent, ce toponyme indiquant un torrent qui charrie des eaux troubles ou des terrains boueux et ravinés². L'épaisseur des deux couches de laves repérées sous l'église est inconnue : le dépôt inférieur n'a pas été traversé et la surface du dépôt supérieur a été terrassée par la construction des différents édifices. L'absence de résidus anthropiques dans ces dépôts (fragments de briques, céramique, métal, ou ossements) semble indiquer que l'église romane est le premier bâtiment construit à cet endroit. On ne peut cependant pas exclure un édifice antérieur, entièrement démonté par la première église, ou une occupation beaucoup plus ancienne qui se situerait sous le dépôt torrentiel inférieur.

II Les églises

L'église romane et le premier cimetière

Le plan de l'église

La première église est composée d'une petite nef rectangulaire (dimensions intérieures 8,70 m sur 6,00 m) qui s'ouvre à l'est sur une abside de forme légèrement ovoïde (largeur 4,00 m, profondeur 2,40 m). Plus étroite que la nef, l'abside est flanquée par un petit épaulement latéral dont la largeur extérieure (0,70 m) correspond à l'épaisseur des murs de la nef (largeur à l'intérieur 1,00 m). Les fondations de la nef mesurent 0,70 m d'épaisseur (UT2, 3 et 4), celles de l'abside environ 1,20 m (UT1).

A l'exception d'un petit pan du mur occidental conservé dans la paroi actuelle, toutes les maçonneries sont arasées au niveau des fondations (**Fig. 4**, UT3). En élévation, la forme de l'abside était sans doute plus régulière que son tracé repéré en fouille (**Fig. 5**). Si l'on tient compte des ressauts de fondation habituels, le plan devait se rapprocher d'un arc de cercle. L'épaisseur plus importante des fondations du chevet par rapport à celle de la nef permet en outre de restituer une calotte voûtée au-dessus de l'abside, tandis que la salle rectangulaire était probablement couverte par une charpente ouverte ou cachée par un plafond en bois.

La conservation inégale des maçonneries est due à la configuration originelle du terrain, en pente vers le sud et vers l'ouest. Du mur nord, il ne subsiste ainsi qu'un tronçon de la première assise (**Fig. 6**), tandis que, du côté opposé, le mur sud est fondé entre 0,60 m (à l'est) et 1,00 m (à l'ouest) plus profondément (**Fig. 7 et 8**). Les

² Jules GUEX, *La montagne et ses noms*, Martigny 1976, p. 91 « Merdenson ». Hubert BESSAT, Claudette Germi, *Lieux en mémoire de l'alpe – Toponymie des alpes en Savoie et Vallée d'Aoste*, Grenoble 1993, p. 101 « Merdasson ».

destructions visibles dans ces maçonneries proviennent de la construction de la deuxième église, notamment des fondations des pilastres, et de l'installation du chauffage moderne qui perce le parement extérieur de l'abside.

Les aménagements intérieurs

Près de l'angle sud-ouest de la nef, une petite fondation carrée a été mise au jour (**Fig. 9**, UT5). Cette maçonnerie devait probablement porter des fonts baptismaux (dimensions du socle 1,00 m sur 1,10 m, profondeur inconnue). La comparaison des mortiers permet de rattacher cet aménagement au premier bâtiment. La présence de fonts baptismaux indique que cet édifice avait le statut d'église.

Les tombes – vestiges d'un bâtiment plus ancien ?

Le dégagement de surface a permis de repérer dix-sept sépultures (**Fig. 1, 9 à 11**). Certaines d'entre elles sont délimitées par des dalles ou des cercueils encore matérialisés par les fibres de bois. Seize tombes se situent à l'intérieur du périmètre de la première église, sans pour autant être nécessairement contemporaines de celle-ci ; elles sont orientées soit longitudinalement, soit perpendiculairement à l'axe de la nef. La seule tombe repérée à l'extérieur est orientée en éventail par rapport à l'abside et percée par le chevet de la deuxième église.

Aucune de ces sépultures n'a été dégagée dans son intégralité. Certains remplissages pourraient ainsi cacher plusieurs fosses imbriquées les unes dans les autres. D'autres tombes n'ont peut-être pas été vues lors de notre décapage superficiel (devant le porche d'entrée, le terrain était particulièrement perturbé). Ceci est certainement le cas à l'est de l'abside, où le cimetière n'a pas du tout été exploré. Vu les limites de l'intervention archéologique, le résultat des observations doit donc être considéré avec prudence, d'autant plus que la datation des tombes reste ouverte.

Typologie et profondeur des tombes :

A part deux tombes de nouveau-nés, toutes les fosses ont la taille de sépultures d'adulte. Pour la plupart, la typologie de ces inhumations n'a pas pu être définie. Des observations ont en effet été possibles uniquement aux endroits, où les coffres sépulcraux affleuraient au niveau du décapage général. Une tombe avec cercueil (UT50 dans l'abside) et quatre coffres en dalles (UT23, 33, 43 et 38) sont attestés à l'intérieur de l'église. Ces coffres n'avaient plus de couvercle et étaient remplis avec de la « terre de cimetière », une terre contenant de nombreux ossements épars. La tombe située à l'est de l'abside était une inhumation en pleine terre (UT58).

Les sépultures ne sont pas toutes enfouies à la même profondeur. Certains squelettes affleurent à la surface de notre décapage, notamment les tombes d'adultes (UT50 et UT36). La tombe de bébé au nord de la partie centrale (UT45) a été repérée lors du décapage à la machine, à une altitude encore plus élevée. Dans les coffres en dalles visibles à la surface du terrain, on peut estimer la position du squelette à environ cinquante centimètres plus bas. Le sol de l'édifice se situe en général une soixantaine de centimètres plus haut que les corps. La différence de l'enfouissement des squelettes pourraient donc être le reflet d'un changement du niveau de marche lors d'une transformation ou d'une reconstruction de l'église.

Les ossements de la tombe en pleine terre appartenant au cimetière extérieur (UT58) apparaissent 0,50 m plus haut que ceux de la tombe (UT50) aménagée dans l'abside. Le niveau de marche à l'extérieur de l'église se situait de toute évidence plus haut qu'à l'intérieur. L'emplacement des tombes confirme donc le pendage du terrain vers l'ouest, déjà supposé sur la base de l'implantation des maçonneries.

Disposition et orientation des tombes :

A première vue, tout le sous-sol de l'église semble avoir été utilisé pour l'aménagement de tombes ; y compris l'abside qui normalement est réservée à l'autel (**Fig. 1**). Une analyse de la répartition spatiale des sépultures permet cependant de

distinguer des espaces restés vides, qui ont une signification particulière dans l'aménagement intérieur du bâtiment.

A l'ouest de l'abside, à une distance d'environ 1,50 m des épaulements, apparaît clairement un premier groupe de tombes orientées est-ouest, dont les bords du côté oriental forment un alignement. Les deux tombes les plus au nord se distinguent par un remplissage couvrant une surface rectangulaire bien délimitée (UT35 et UT36). Les tombes suivantes (UT37, 40, 41, 42) ont un contour plus diffus : le remplissage contenant un grand nombre d'ossements épars témoigne d'ensevelissements répétés à cet emplacement. La tombe située dans l'axe de la nef, un coffre en dalles (UT38), pourrait être la tombe la plus récente de ce groupe ; elle reprend l'alignement général des tombes qu'elle recoupe. Cette rangée de tombes semble respecter à l'est une limite, peut-être le chancel qui sépare normalement la nef du chœur de l'église et qui est attesté au même emplacement dans les églises romanes de Vercorin et Muzot (**Fig. 10**). A Vollèges, cette séparation a disparu, mais elle semble encore matérialisée par une bande de 0,75 m de largeur exempte de sépultures.

A l'est de ce « chancel », trois tombes sont implantées dans le chœur : deux sont orientées nord-sud (UT48, 49), tandis qu'une troisième plus récente est orientée est-ouest et contient un cercueil dont apparaissent les fibres ligneuses des parois (UT50). Ces trois tombes semblent être les seules à bénéficier du privilège de cet emplacement. Leur disposition permet de situer l'autel qui devait être accolé contre le mur de l'abside laissant à l'ouest la place pour un emmarchement.

Dans la partie occidentale de la nef, les tombes sont orientées nord-sud (UT28, 33, et 43), excepté une seule sépulture (UT23) qui est aménagée sur l'axe longitudinal du bâtiment. Au nord de ce groupe, l'espace qui longe la paroi de l'église est occupé uniquement par deux sépultures de nouveau-nés (UT30 et 45). Les deux appartiennent cependant clairement à un autre contexte. Il s'agit de tombes d'enfants morts en bas âge qui semblent être plus récentes que les tombes d'adultes au sud. La tombe UT30 est en effet au plus tôt contemporaine de la deuxième église. La bande qui longe le mur nord de la première église ne semble donc pas contenir de sépultures. Un espace d'environ 1,00 m de largeur resté vide qui est attesté également le long de la paroi sud et vraisemblablement aussi le long du mur ouest.

Il ne s'agit sans doute pas d'un hasard, si les surfaces longeant les murs de la première église sont restées exemptes de tombes ! Si les sépultures observées sont contemporaines de cet édifice, les bandes nord et sud étaient peut-être occupées par les sablières du plancher qui constituait le niveau de marche de la nef. Les fossoyeurs auraient ainsi respecté ces supports. Cependant, nous avons vu lors des fouilles de la chapelle de Muzot/Veyras que la présence d'un solivage n'empêchait pas l'utilisation de tout l'espace comme lieu de sépulture.

Si, au contraire, les tombes sont plus anciennes que la première église, la bande vide qui entoure les sépultures de la nef pourrait correspondre à l'emplacement des murs d'un petit édifice funéraire (dimensions intérieures environ 4,50 x 6,00 m) qui aurait précédé l'église (**Fig. 8**). Les deux tombes d'orientation nord-sud attestées dans l'abside, mais sans un rapport spatial évident avec celle-ci, appartiendraient alors au cimetière extérieur de ce sanctuaire primitif. Seule la tombe d'orientation est-ouest aurait alors été aménagée à l'intérieur de l'abside.

Datation de l'église

L'unique décapage effectué par les archéologues n'a pas permis de découvrir d'objet pouvant servir à dater l'église la plus ancienne, les maçonneries n'étant pas datables en elles-mêmes. Les tombes qui auraient pu apporter des éléments chronologiques, soit par leur architecture, soit par la présence de parures ou par une analyse des ossements au carbone 14, n'ont pas été explorées.

La première église identifiée sur le site est sans doute le sanctuaire mentionné dans les sources comme possession de l'abbaye de Saint-Maurice confirmée en 1178 par le Saint-Siège. Les dimensions et le plan correspondent en effet parfaitement aux petites

églises rurales érigées durant l'époque romane dans le canton du Valais, que se soit à Nendaz³, Vex⁴, Nax⁵, Vercorin⁶, Argnou (Ayent)⁷, Riddes⁸ ou à Muzot (Veyras)⁹, dans le bourg de Loèche (Saint Pierre)¹⁰ ou dans l'enceinte du château de Saxon¹¹ (**Fig. 12**). La datation proposée pour ces sanctuaires, entre le X^e siècle et la première moitié du XII^e siècle, paraît également probable pour l'église Saint-Martin de Vollèges. Par rapport aux dimensions, les parallèles les plus proches sont sans doute les anciennes églises paroissiales de Veyras et de Vercorin, l'église de Vollèges étant légèrement plus large. L'épaulement de l'abside semble cependant plus marqué à Vollèges se rapprochant des exemples de Riddes, Saxon ou Vex.

Sur la planche comparative, on remarquera également la forme et l'emplacement des fonts baptismaux (**Fig. 12**). Le soubassement arrondi repéré à Nendaz, Vex et Vercorin au centre de la nef correspond au dispositif ancien, tandis que la forme carrée et sa localisation dans l'angle sud-ouest attesté dans l'église de Vollèges indiquent déjà une évolution plus récente. Cet emplacement a-t-il été imposé par la présence des tombes ou remplace-t-il un aménagement plus ancien ?

L'existence d'un petit bâtiment funéraire antérieur à l'église et remontant au premier millénaire reste une hypothèse plausible. La présence de tombes dallées n'est par contre pas un indice suffisant pour confirmer notre supposition.

L'église gothique

Les travaux pour une nouvelle et plus grande église ont été exécutés en deux étapes. Lors d'un premier chantier, le clocher-porche est érigé, celui qui constitue encore aujourd'hui l'entrée occidentale de l'église. Les imposantes maçonneries de cette tour ont été appuyées contre la façade de l'ancienne église alors que celle-ci était encore en fonction. C'est seulement dans un deuxième temps que le sanctuaire d'époque romane est démolí pour faire place à une nouvelle nef.

Etapes de mise en œuvre

Le clocher-porche (UT65) a été adossé contre la façade de l'église romane (UT3). Lors de la reconstruction de la nef, le pan de mur servant d'appui au clocher a été englobé dans les nouvelles maçonneries. La partie de la paroi occidentale située derrière l'escalier qui monte à la tribune de l'église actuelle est ainsi encore aujourd'hui formée par une maçonnerie d'époque romane (**Fig. 4**).

³ François-Olivier DUBUIS, « Sainte-Léger de Nendaz : les sanctuaires antérieurs à l'église actuelle », dans *Annales valaisannes*, 1984, p. 127-160.

⁴ Alessandra ANTONINI (traduction A. Lugon), « Saint-Sylve de Vex : résultats de l'enquête archéologique », dans Renaud BUCHER et alii, « L'ancienne église Saint-Sylve de Vex », Sion 1989, p. 15-40.

⁵ Hans-Jörg LEHNER, Alessandra ANTONINI, Antoine LUGON, « "Préhistoire" et évolution de l'église paroissiale de Nax », dans *Vallesia* XLVI, 1991, p. 237-244.

⁶ Alessandra ANTONINI, « L'ancienne église paroissiale de Vercorin à la lumière des investigations archéologiques », dans *Vercorin, la mémoire des âges*, Sion 2002, p. 45-78.

⁷ François-Olivier DUBUIS, Antoine LUGON, « La chapelle Sainte-Marie-Madeleine d'Argnou », dans *Annales valaisannes*, 1985, p. 95-115.

⁸ Alessandra ANTONINI, Riddes, « L'ancienne église de Saint-Laurent », dans *Vallesia* 60 (2005), p. 472-477.

⁹ Alessandra ANTONINI, « Archéologie », dans Gaëtan CASSINA, *La chapelle Sainte-Agnès de Muzot à Veyras (VS)*, Guides de monuments suisses SHAS, Bern 2006, p. 5-10. - Alessandra ANTONINI, « La chapelle Sainte-Agnès de Muzot (Veyras) et son sous-sol à la lumière des interventions archéologiques de 2002-2003 », dans *Vallesia*, 2008 (à paraître).

¹⁰ George DESCOEUDRES, Jachen SAROTT, « Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk. Drei archäologische Untersuchungen: Pfarrkirche St. Stephan, ehemalige St. Peterskirche und Mageranhaus », in *Vallesia* 39, Sion 1984, p. 139-238.

¹¹ Patrick ELSIG, « L'ancienne église Saint-Maurice de Saxon », dans *Vallesia* 47, Sion 1992, p. 289-300.

La nouvelle nef entoure entièrement l'ancienne église. Au sud, les fondations des murs latéraux longent les anciennes en les utilisant comme coffrage (**Fig. 7**, UT61) ; au nord elles en sont séparées d'environ 20 cm (**Fig. 6**, UT63). A l'ouest, les nouveaux chaînages d'angle s'appuient contre le clocher (UT65) récemment construit : l'angle sud (UT62) est posé sur les fondations romanes (**Fig. 13**, UT3), l'angle nord double la base d'un pan de mur roman conservé en élévation (**Fig. 4**).

Le clocher de cette deuxième église est, de nos jours, encore entièrement conservé. La nef et le chœur ne subsistent par contre qu'au niveau des fondations. Lors des fouilles, nous avons dégagé les murs latéraux avec leur parement intérieur ; la face extérieure étant vraisemblablement englobée dans les fondations de l'église actuelle. Le tracé de la paroi sud a été observé sur toute sa longueur, ainsi que le piédroit de l'arc triomphal, ce qui a permis de compléter le plan des parties non dégagées de la paroi nord. Un petit sondage effectué dans le chevet actuel a en outre permis de repérer une maçonnerie qui devait faire partie du chœur.

Le plan :

La nouvelle église était dotée d'une nef rectangulaire (dimensions 15 m sur 8 m) subdivisée par des pilastres en trois travées d'environ 4,5 m de profondeur. De courts épaulements latéraux (largeur 1,50 m) formaient les piédroits de l'arc triomphal (largeur d'arcade environ 4,20 m) qui s'ouvrait sur un chœur carré étonnamment court (largeur environ 6 m, profondeur environ 3 m), correspondant pratiquement à une quatrième demi-travée.

Les socles saillants conservés à la base des parois nord et sud de la nef correspondent sans doute aux fondations de colonnettes adossées aux murs sur lesquelles s'appuyaient des voûtes. Les petits soubassements carrés observés dans les angles de la nef (longueur des côtés 0,3 m) soutenaient les colonnettes qui prolongeaient les ogives, tandis que les soubassements médians, plus grands que les premiers (largeur 1,1 m, profondeur entre 0,5 et 0,8 m), soutenaient en plus les colonnettes (ou pilastres) des arcs-doubleaux séparant les travées. Les socles de la paroi sud sont légèrement décalés par rapports à ceux de la paroi opposée. L'orientation des arcs-doubleaux ne devait donc pas être parfaitement perpendiculaire à l'axe longitudinal de la nef.

Le piédroit sud de l'arc triomphal, observé uniquement sur sa face occidentale, a été restitué avec une épaisseur de 1,10 m, en prenant comme référence la largeur des socles séparant les travées de la nef (**Fig. 14**, UT64).

Le sondage effectué dans le chœur actuel de l'église visait à repérer le mur oriental du chevet. Plusieurs habitants de Vollèges nous avaient en effet relaté l'existence d'un mur rond qu'ils auraient vu sous le chœur actuel lors des travaux de restauration de 1946. Les vestiges dégagés une dizaine de centimètres sous le niveau de marche du chantier se sont cependant révélés différents de leurs souvenirs d'enfance ; le « mur rond » étant sans doute l'abside de l'église romane qui a été dégagée dans la nef. Dans le chœur, la fondation d'un mur rectiligne d'orientation nord-sud (UT54) est apparue qui, près de la paroi sud actuelle, amorce un retour vers l'ouest (**Fig. 15 et 21**). Bien que la fondation n'ait été dégagée qu'au niveau de son arase, ce retour permet de consolider l'hypothèse qu'il s'agit du mur oriental du chevet de l'église gothique et pas d'un aménagement du chœur gothique ou baroque (par exemple la fondation d'un emmarchement)¹².

¹² La qualité du mortier utilisé pour cette maçonnerie ne permet pas de trancher entre les différentes hypothèses. Le mortier est en effet semblable, sans toutefois être identique, à celui des maçonneries de la nef et du clocher gothiques, mais aussi à celui des maçonneries de l'église baroque plus récente. Apparemment, la provenance du sable et les proportions du mélange pour le mortier n'ont pas changé entre-temps.

Aménagements intérieurs :

Aucun aménagement intérieur de l'église gothique n'est conservé. Les fonts baptismaux sont restés probablement au même emplacement, reprenant le socle et la cuve de l'église antérieure.

Aucune tombe ne peut être mise clairement en relation avec cette église. Sans véritable fouille, on ne peut cependant exclure que certains des anciens tombeaux aient été réutilisés. Une tombe d'enfant (UT30) est appuyée contre la paroi occidentale de l'église, au-dessus du remplissage de la tranchée de fondation de celle-ci (**Fig. 6**). Mais cette petite sépulture pourrait être plus récente.

Datation

Le clocher est construit vers la fin du XVe siècle, dans un style gothique particulier propre à la région du Vieux-Chablais située entre le Haut-Léman et la cluse de Saint-Maurice¹³. Le clocher, dont la construction précède au moins dans sa partie inférieure celle de la nef, est daté entre 1456 et environ 1509 : en 1456, l'évêque accorde une indulgence pour la construction de cette tour et en 1507, l'abbé Jean d'Allinges doit encore donner de l'argent pour réparer et terminer cet ouvrage dans les deux ans¹⁴. Le professeur Grandjean a pu attribuer le clocher de Vollèges à Jean Valet-Dunoyer, alias De Nuce, architecte de la région qui excelle notamment dans la construction des clochers reconnaissables par leur style architectural : un beffroi délimité par deux bandeaux continus, des baies de beffroi sans remplage protégées par une archivolte-larmier et une flèche en pierre de plan octogonal avec huit lucarnes à gâble¹⁵ (**Fig. 16**).

L'étalement de la construction du clocher-porche de Vollèges sur une longue période s'explique peut-être par le fait que cette partie du bâtiment n'était que la première étape d'un grand chantier comprenant aussi la reconstruction de la nef et du chœur. A une certaine hauteur, les travaux pour le clocher ont vraisemblablement été interrompus et les premiers étages recouverts par un toit provisoire, afin de permettre la démolition de l'ancienne église et la construction de la nouvelle. Si l'on admet une construction rapprochée du clocher et de la nouvelle église, cette dernière pourrait être également l'œuvre de l'architecte Jean Valet-Dunoyer. Malheureusement, il ne reste plus aucun bâtiment conservé en élévation qui lui soit attribué avec certitude et qui permettrait une comparaison des plans.

Le plan choisi pour le sanctuaire gothique de Vollèges est d'ailleurs particulier. Le clocher majestueux surmontant le porche de l'entrée occidentale poursuit la tradition des clochers porche d'époque romane tardive attestés à la cathédrale de Sion et à Saint-Maurice (église abbatiale). L'église d'Ardon avec son clocher de 1525 de style gothique tardif¹⁶, ou encore celui de l'église Saint-Maurice du Val-d'Illeze de 1687 de style baroque (sur des bases plus anciennes ?) témoignent que cette tradition se poursuit même plus tard. Mais, contrairement à Vollèges, toutes ces églises sont des sanctuaires de grandes dimensions, construits sur un plan basilical à trois nefs.

L'autre particularité de l'église de Vollèges est son chevet. Légèrement plus étroit que la nef, il est érigé - si notre interprétation est correcte - sur le plan d'une demi-travée rectangulaire. Pour cette époque, on s'attendrait plutôt à un chevet allongé se terminant par un polygone, ou à un chœur carré. L'originalité du plan architectural de Vollèges semble répondre au plan spécial de l'église d'Orsières consacrée en 1497 (**Fig. 17**). Ici, le chœur rectangulaire est également orienté perpendiculairement à l'axe de la nef et prolonge sans retrait les murs gouttereaux de la nef unique. A l'intérieur, l'arc triomphal séparant la nef du chœur est supprimé au profit d'un escalier dont les

¹³ Marcel GRANDJEAN, « Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'époque gothique », dans *Vallesia* XXXIII, Sion 1978, p. 239-254.

¹⁴ GRANDJEAN, *Architectes du Vieux-Chablais*, p. 244, note 18.

¹⁵ GRANDJEAN, *Architectes du Vieux-Chablais*, p. 243-244.

¹⁶ François-Olivier DUBUIS, « L'église Saint-Jean d'Ardon », dans *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie*, 21, Bâle 1961, p. 113-142. Datation du clocher p. 134.

trois marches s'étirent jusqu'aux murs latéraux. Raemy-Berthod suppose dans cet ouvrage l'influence du maçon lombard Richard Toux, originaire d'Antronapiana dans le val d'Ossola¹⁷.

L'église baroque du XVIIe siècle

L'église gothique a été remplacée par l'église actuelle (**Fig. 18**). Pour ce nouvel édifice, une partie des anciennes maçonneries ont été réutilisées : le clocher est conservé dans son intégralité, la nouvelle nef, bien que légèrement plus large, est construite sur les anciennes fondations et le chœur est rallongé par un chevet polygonal (**Fig. 1**). Cet édifice date de la seconde moitié du XVIIe siècle ; une rénovation est attestée en 1946.

L'édifice

La nef de la nouvelle église (dimensions 15,50 m sur 8,50 m) est subdivisée en trois travées par des lésènes qui remplacent les colonnettes engagées de l'église gothique selon un style plus moderne (largeur des travées entre 4,70 et 4,77 m). Les parois nord et sud (UT68 et 70) sont rythmées par deux lésènes (largeur 0,65 m, profondeur 0,15 m) qui prolongent les arcs-doubleaux de la voûte. Le chœur composé d'une travée droite fermée par un chevet à trois pans (profondeur 8 m) est séparé de la nef par un arc triomphal construit, lui aussi, sur l'arase des anciennes fondations.

Deux portes permettaient à l'origine l'accès à cet édifice : l'ancien clocher-porche devant la façade occidentale et la porte aménagée dans la paroi sud. La troisième porte, percée dans le mur nord entre les deux lésènes (UT67, largeur 1,60 m), est plus récente. Sous le bouchon en briques qui la condamne, on reconnaît encore le seuil constitué d'une dalle de quartzite noire.

La paroi occidentale comporte, au sud de l'entrée, une niche rectangulaire aménagée dès l'origine (largeur 2,25 m, profondeur 0,45 m) pour accueillir le confessionnal (**Fig. 1**, UT69 et **Fig. 19**). Dans la paroi nord, un aménagement de taille semblable (**Fig. 20**, UT66) est prévu également dès l'origine, à l'ouest de la lésène occidentale. Il s'agit vraisemblablement de la niche pour un deuxième confessionnal, aujourd'hui bouchée par un doublage en briques. Les embrasures perpendiculaires au mur et leur écartement excluent en effet l'hypothèse d'une porte.

Le décapage du sol a permis de repérer huit trous de poteau circulaires remblayés : trois le long des parois nord et sud et deux sur l'axe médian de la nef (**Fig. 1**, UT7-10, 12-14 et 53, **Fig. 5**, UT8). Ces éléments correspondent à l'échafaudage pour des travaux de construction. L'extrémité de ces poteaux en bois était encore conservée et en si bon état qu'on peut se demander s'ils appartiennent au chantier de l'église baroque ou à un chantier de rénovation (peut-être à celui de la restauration de 1946 ?).

Transformations récentes

Plusieurs indices montrent que le sol de l'église a été abaissé lors d'une transformation de l'édifice, en particulier le ravalement du ressaut des maçonneries aux pieds des parois (**Fig. 14**).

La porte ouverte dans la façade nord donnant sur le cimetière a vraisemblablement été condamnée en même temps que la niche contiguë lors des travaux de 1946 ; les bouchons en briques sont similaires (**Fig. 20**). Les soubassements des piliers de la tribune, entièrement en béton, peuvent également être attribués à cette transformation récente. Ils remplacent probablement des substructions plus anciennes (**Fig. 9**).

¹⁷ Catherine RAEMY-BERTHOD, « Les anciennes églises », dans *L'église au milieu du village – Orsières 1896-1996*, Orsières 1996, p. 17-24. En particulier p. 19 : plan de l'église relevé par Emil Wick entre 1863 et 1867 et p. 23 : vue intérieur à la fin du XIXe siècle.

Le décrépiage partiel des parois de l'église ne permet pas d'observer d'éventuelles reconstructions de la partie haute de l'église (**Fig. 19-21**). Dans les combles de la nef, nous avons cependant noté une différence d'appareil entre la paroi nord et la paroi sud, sans pour autant pouvoir faire une analyse plus fine des maçonneries. Il serait donc possible que le couronnement des murs ait été réparé lors d'une transformation de la toiture.

Bilan

Les fouilles archéologiques engagées entre décembre 2005 et janvier 2006 dans l'église Saint-Martin de Vollèges lors de la rénovation du bâtiment, ont permis d'approfondir nos connaissances sur les origines de ce village du district d'Entremont. Il a notamment été possible de dégager le plan de l'ancienne église paroissiale romane du XIe-XIIe siècle et de mettre en évidence le plan de l'église gothique érigée au XV^e siècle dont subsiste le clocher, unique témoin conservé en élévation et repris dans le sanctuaire actuel du XVIIe siècle.

La première église correspond à un petit édifice à salle unique dotée d'une abside semi-circulaire orientée vers l'est, un plan fréquent à l'époque romane. Il pourrait bien s'agir de l'église mentionnée dans les sources comme possession de l'abbaye de Saint-Maurice, confirmée en 1178 par le Saint-Siège. Un socle repéré dans le quart sud-ouest de la nef devait porter les fonts baptismaux de l'église paroissiale.

La deuxième église, plus grande que la première, atteste d'une paroisse florissante. Son plan particulier comprend un clocher-porche imposant, une nef unique rectangulaire subdivisée en trois travées par des colonnettes engagées et un chœur rectangulaire trapu. Tous ces éléments font probablement partie d'un même projet mis en œuvre en deux étapes dans le courant de la deuxième moitié du XV^e siècle. Pendant la construction du clocher, l'ancienne église a en effet été maintenue avant de la démolir pour faire place à la nouvelle. Des travaux étalés de cette manière sont souvent constatés lors de reconstructions d'un sanctuaire ; ils permettent de restreindre la durée de temps pendant laquelle les offices religieux ne sont pas possibles.

L'église actuelle de style baroque a été construite au XVIIe siècle, reprenant le clocher et les fondations de l'ancienne église, tout en aménageant un chœur polygonal plus vaste.

Les niveaux d'utilisation des églises romane et gothique ont disparu. Ils ont probablement été détruits lors de la construction du sanctuaire actuel ou lors d'une de ses transformations. Le décapage effectué dans le périmètre de l'église romane a cependant permis de constater que le sous-sol était occupé par une quinzaine de tombes, certaines entourées de dalles, d'autres de planches (des cercueils ?). L'absence de fouille ne permet malheureusement pas d'interpréter et de dater ces sépultures : sont-elles contemporaines de l'église romane ou plus anciennes ? La disposition des tombes laisse une bande vide d'une largeur constante le long des murs de la première église. Cela pourrait indiquer l'existence d'un petit édifice funéraire plus ancien remontant au premier millénaire dont les maçonneries auraient entièrement disparu. S'agit-il du bâtiment religieux carolingien, succursale de l'église de

Sembracher, supposé par les historiens Dubuis et Lugon ?¹⁸ La question reste ouverte.

¹⁸ François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Troisième partie: Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales », dans *Vallesia*, 50, Sion 1995, p. 1-196. En particulier « Vollèges », p. 187-188.

III Figures

Sauf mention contraire, les illustrations (photographies et dessins) sont du bureau TERA Sàrl, Sion.



- église baroque XVII^e siècle
- église gothique XV^e siècle
- église romane XI-XII^e siècle
- tombes les plus anciennes



Fig. 1 Vollèges, église Saint-Martin, relevé schématique des vestiges. Dessin TERA sàrl sur plan de base de l'Atelier J. Chabbey & M. Voillat.



Fig. 2 La région de Vollèges.



Fig. 3 Sondage dans le terrain naturel au pied de la paroi nord, face ouest. A la base du sondage, on distingue le petit niveau de sable séparant deux coulées de laves torrentielles.

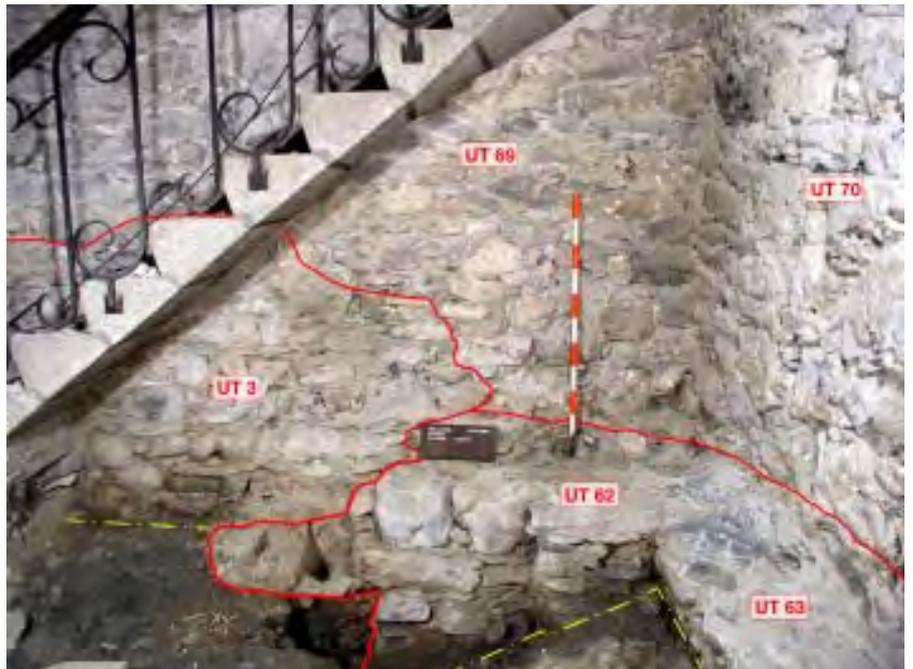


Fig. 4 Angle nord-ouest de l'église actuelle. Les maçonneries du XVIIe siècle (UT69 et 70) sont posées sur des restes de maçonnerie romane conservée en élévation (UT3) et doublée par les fondations de l'église gothique (UT62). Vue vers l'ouest.



Fig. 5 Abside avec épaulement sud de l'église romane. Vue vers l'est.

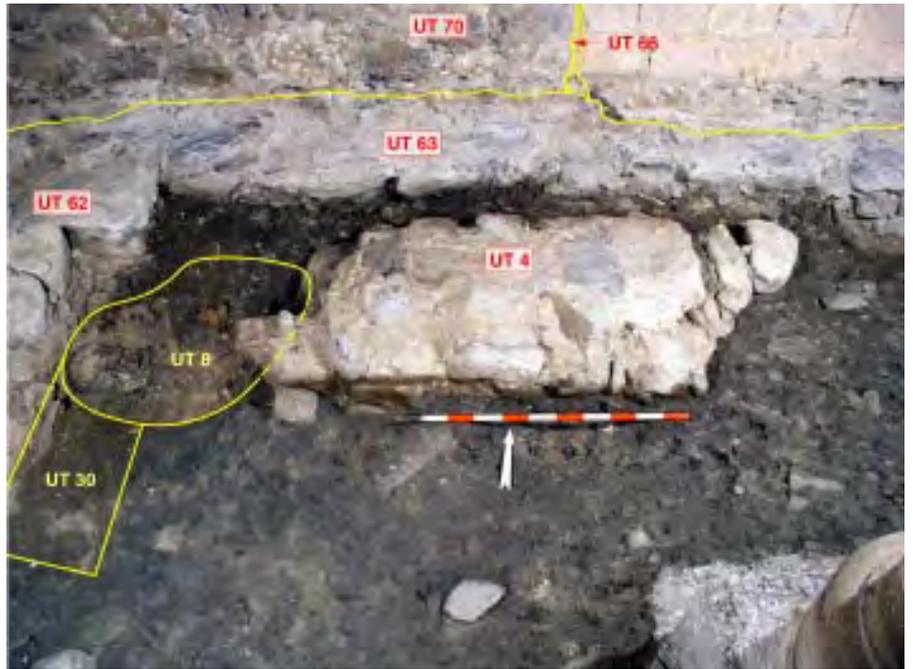


Fig. 6 Lambeau du mur nord de l'église romane arraché à gauche par la maçonnerie gothique (UT62) et par une tombe (UT30), puis par l'implantation d'un poteau d'échafaudage (UT8). A l'arrière-plan, le mur gothique arasé (UT63) et l'élévation actuelle (UT70) avec le piédroit de la niche (UT66). Vue vers le nord.



Fig. 7 Mur sud de l'église romane (UT2) doublé à droite par la fondation de l'église gothique (UT61). Au milieu, la maçonnerie romane perturbée par un pilastre gothique et par l'implantation d'un poteau d'échafaudage (UT10). Vue vers l'est.

Fig. 8 Sondage contre le mur sud de l'église romane (UT2), face ouest. Au sommet du profil, on aperçoit un sédiment contenant des gravats de mortier et des ossements : un remblai lié à la construction du mur roman, mais qui pourrait également être interprétée comme le remplissage de la fosse d'une maçonnerie arrachée.



Fig. 9 Partie occidentale de l'église, vue vers le sud. Au premier plan, la situation des tombes UT28 et UT23 ; derrière, la maçonnerie carrée des fonts baptismaux (UT5).





Fig. 10 Partie orientale de l'église romane avec la localisation des tombes (vue vers le nord-est). On distingue la bande de terrain sans sépultures qui sépare les tombes orientées est-ouest des deux orientées nord-sud.

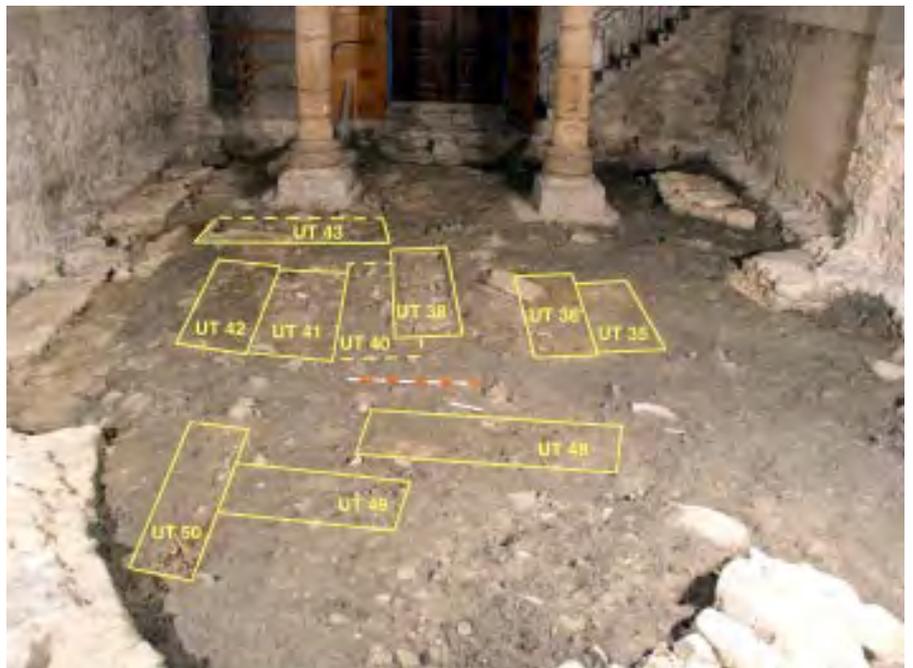


Fig. 11 Vue d'ensemble de l'église romane avec localisation des tombes (vue vers l'ouest).

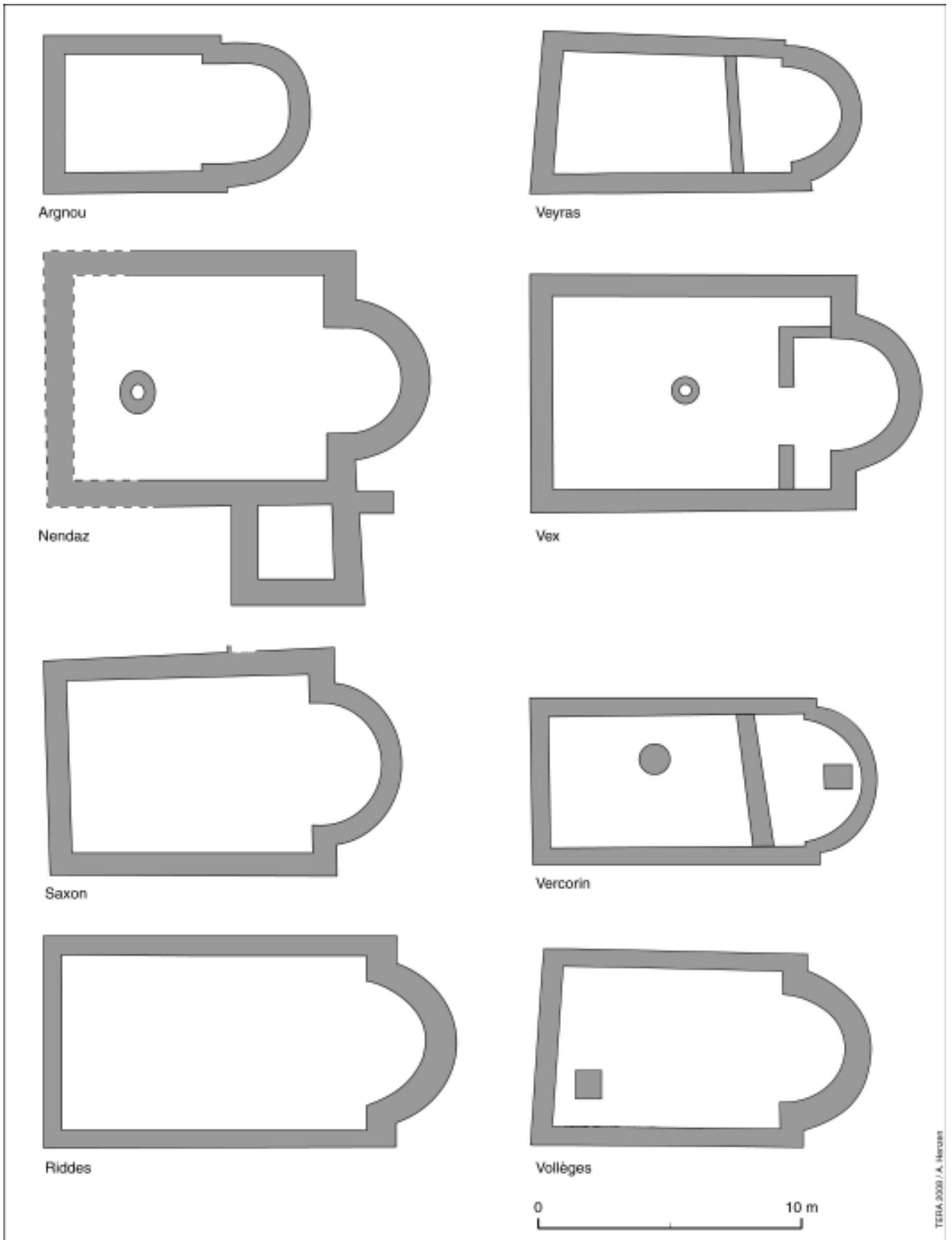


Fig. 12 Exemples de sanctuaires à nef unique avec abside, fouillés en Valais et datés des XIe - XIIe siècles. Argnou (Ayent), chapelle Sainte-Marie-Madeleine, (Dubuis-Lugon 1985). Muzot (Veyras), église Sainte-Agnès, XIe - XIIe siècle (Antonini 2008). Nendaz, église Saint-Léger, chevet du IXe - Xe siècle, rallonge de la nef et fonts baptismaux du XIIe siècle (Dubuis 1984). Vex, église Saint-Sylve, XIe - XIIe siècle (Antonini 1989). Saxon, église Saint-Maurice, XIe siècle (Elsig 1992). Vercorin, église Saint-Boniface, XIe - début XIIe siècle (Antonini 2002). Riddes, église Saint-Laurent, XIe - XIIe siècle (Antonini 2005) et Vollèges, église Saint-Martin.



Fig. 13 Angle sud-ouest de l'église actuelle, vue vers l'ouest. Au premier plan, le mur sud de l'église romane (UT2) perturbé par le chaînage d'angle de l'église gothique (UT61-62). Le retour occidental est posé sur la fondation romane (UT3).



Fig. 14 Epaule sud des églises gothique (UT64) et baroque (UT71), vue vers l'est. La maçonnerie gothique, conservée plus haut dans un premier temps (jusqu'à la limite jaune), a été arrachée lors d'un abaissement du niveau du sol. Sous le parement du mur UT71, on distingue les négatifs des pierres arrachées.



Fig. 15 Sondage dans le chœur actuel de l'église, vue vers le sud. Au centre du sondage, la fondation délimitant probablement le chevet gothique (UT54) ; à droite, les restes d'une tombe (UT58) perturbée par cette maçonnerie.



Fig. 16 Le clocher, vue vers le sud-est.

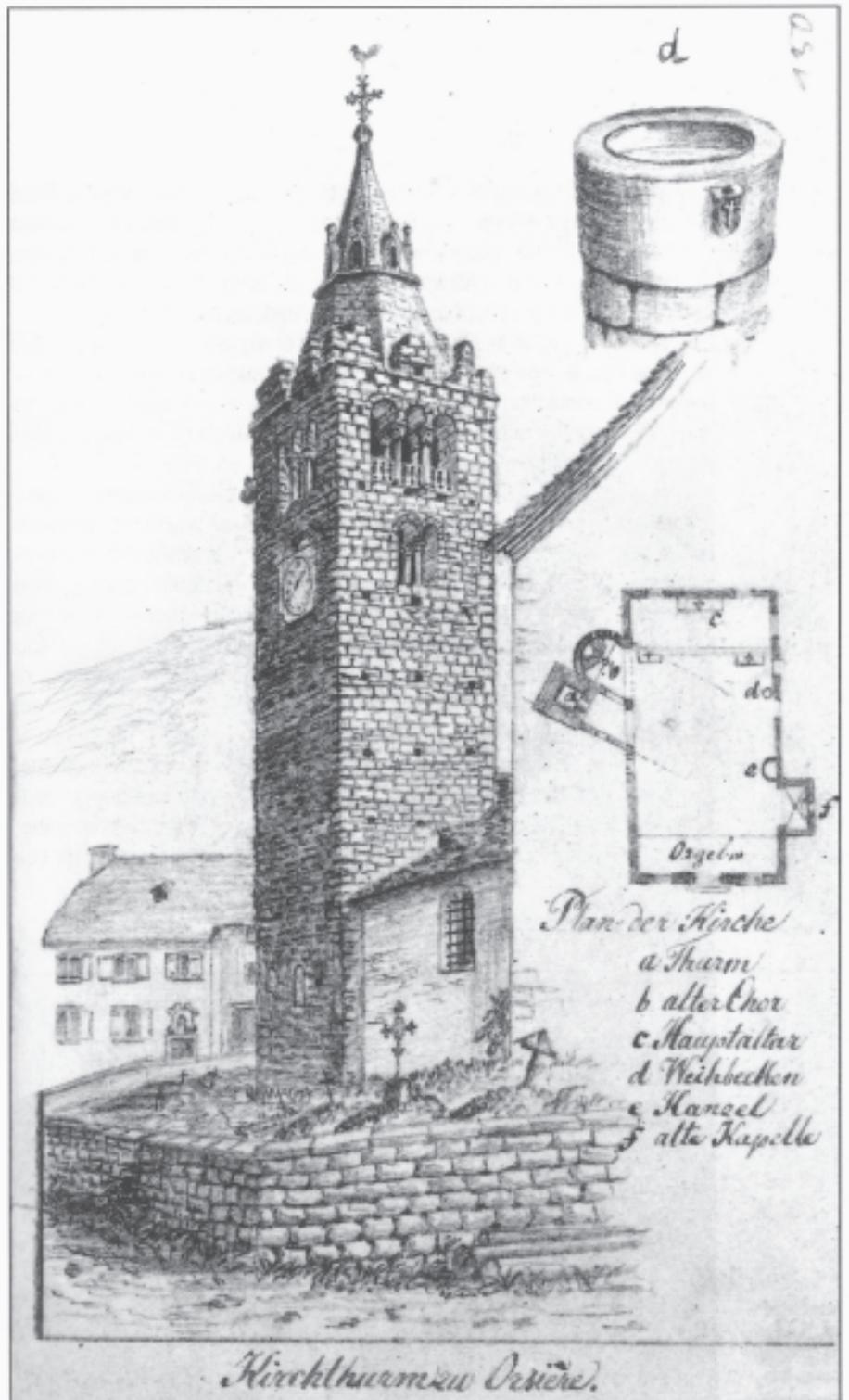


Fig. 17 Orsières, clocher roman et plan de l'église du XVe siècle dessinés par Emil Wick entre 1863 et 1867. Illustration publiée par Raemy-Berthod 1996, p. 19.



Fig. 18 Eglise de Vollèges, façade sud (janvier 2006).



Fig. 19 Eglise de Vollèges, paroi sud de la nef partiellement décrépie. Tout à droite, la niche pour le confessionnal.



Fig. 20 Eglise de Vollèges, paroi nord de la nef partiellement décrépie. A droite, la niche condamnée (UT66).



Fig. 21 Eglise de Vollèges, paroi sud du choeur partiellement décrépie. Aux pieds de la lésène, les fondations du chevet gothique.